



Arrêté portant réglementation du stationnement rue Anatole France

Mairie de CERBERE
66290

N° 035/2026

Le Maire de la Commune de Cerbère

Vu le code des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-6 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R.110-2, R.411-8, et R.417-10 ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L.113-1, L.113-2 et R.116-2 ;

Vu le Code Pénal et notamment les articles R.610-5 et R.644-2 ;

Considérant la nécessité de maîtriser le stationnement en centre-ville de Cerbère pour améliorer son attractivité suite aux réaménagements urbains de ce dernier ;

Considérant que cette voie de circulation située entre le front de mer et la rue du Ribéral concentre de nombreuses activités commerciales et génère un flux de circulation important ;

Considérant la nécessité d'améliorer la sécurité routière et en particulier la nécessité de garantir la liberté d'accès des usagers, des services techniques ainsi que celle des services de secours ;

ARRETE

Article 1 : L'arrêt et le stationnement sont interdits rue Anatole France à CERBERE (66).

Article 2 : La signalisation réglementaire est mise en place par un marquage au sol.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

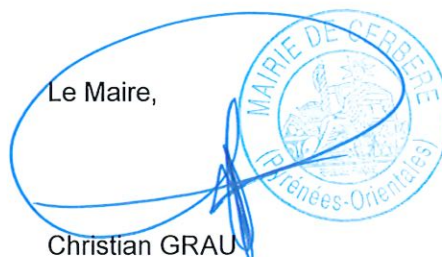
Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, les services de la police municipale et les services de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Cerbère, le 5 février 2026

Le Maire,

Christian GRAU



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage. Il peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique

Certifié exécutoire

Affiché le

Notifié le